

Convictions



Bulletin de l'Association

Michel**ROCARD**.org

N° 80 - OCTOBRE 2025

Éditorial

Le coût du déficit démocratique pour les finances publiques



En 1989, Michel Rocard avait déclaré, dans une formule passée à la postérité, que « le dossier des retraites était capable de faire sauter n'importe quel gouvernement ». Plus de trente-cinq ans après, le constat est toujours d'actualité, et même au-delà, puisqu'il conditionne désormais la capacité de former un gouvernement.

Les conditions dans lesquelles a été adoptée la loi d'avril 2023 sur la réforme des retraites ont durablement marqué l'opinion, qui reste majoritairement défavorable à des mesures dont elle n'a pas été convaincue de la nécessité, qui lui sont apparues socialement déséquilibrées et imposées par des procédures juridiques brutales.

Après la dissolution inconsidérée de juin 2024, les élections législatives du 7 juillet ayant conduit à une tripartition de l'Assemblée nationale en trois blocs

d'importance à peu près équivalente, la remise en cause de la loi d'avril 2023 est, compte tenu de cet état d'esprit de l'opinion publique, devenue un enjeu central de la constitution d'une majorité, fût-elle relative.

Le 4 décembre 2024, ce n'est pas sur le budget de l'État que le gouvernement de Michel Barnier est renversé mais sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale, auquel la gauche comme le Rassemblement national reprochaient notamment de ne pas revenir sur cette réforme.

Un peu plus d'un mois plus tard, le 14 janvier 2025, c'est à la suite d'un engagement du Premier ministre François Bayrou d'organiser un « conclave » entre les partenaires sociaux sur les retraites et de soumettre au Parlement un texte reprenant les points d'accord auxquels ils seraient parvenus, que les députés socialistes ont consenti à ne pas voter la motion de censure déposée à l'issue de la déclaration de politique générale.

L'échec du « conclave », notamment en raison du refus de François Bayrou d'exercer une pression suffisante sur le MEDEF pour l'amener à accepter les aménagements sur la question de la pénibilité réclamés par les organisations syndicales, alors même que celles-ci acceptaient de ne pas revenir sur l'âge légal de départ à 64 ans, ne pouvait que conduire la gauche à refuser, le 9 septembre, au Premier ministre la confiance qu'il réclamait.

La question est revenue avec force lorsque Sébastien Lecornu a été chargé de trouver les équilibres

politiques permettant de constituer un gouvernement susceptible de durer suffisamment longtemps pour doter le pays d'un budget 2026 dans les délais déterminés par la Constitution.

Experts et politiques ont été invités par les médias à dissenter savamment pour savoir ce qui serait le plus coûteux pour la croissance et les finances publiques, la prolongation sine die de l'instabilité gouvernementale, une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale ou la suspension, voire l'abrogation, de la réforme de 2023. Mme Borne elle-même, Première ministre qui avait fait adopter la loi de 2023 au forceps de l'article 49-3 de la Constitution, convenait le 7 octobre que, « si c'était la condition pour la stabilité du pays », il était préférable d'en suspendre l'application jusqu'à l'élection présidentielle.

Là encore, il faut revenir à Michel Rocard. Dans sa préface au « livre blanc » de 1991, *Renouveler le contrat entre les générations*, il affirmait qu'une « évolution de notre système de retraites ne relève pas d'une mesure unilatérale décidée par un gouvernement ». Conscient au plus haut point qu'il s'agissait d'une question qui touche au cœur même du pacte social français tel qu'il s'est construit depuis la Libération, il pensait que, même si « la vérité des chiffres existe », il fallait qu'elle soit partagée par l'opinion publique, que les différentes solutions soient mises sur la table et expertisées de manière indépendante et que le compromis le plus large possible soit recherché entre les partenaires sociaux dans un premier temps, avec les forces politiques au Parlement ensuite. D'où la méthode consistant à publier l'état des lieux dans le « Livre blanc » puis à charger une mission pluraliste de conduire un débat public approfondi à travers tout le pays. Le départ de Michel Rocard de Matignon le 15 mai 1991 a interrompu brutalement le processus. Il en subsiste aujourd'hui au moins deux enseignements.



Le premier est que le sujet des retraites est trop important du point de vue de l'opinion publique et du tissu social du pays pour être traité par des procédures législatives ordinaires ou même au travers d'un programme présidentiel, par essence trop divers pour qu'il en découle un mandat univoque : rien de durable ne se fera sans un processus associant en profondeur les citoyens. Si d'autres méthodes d'organisation du débat public que celle envisagée par Michel Rocard il y a trente-cinq ans seront sans doute mieux adaptées aux circonstances, comme les conventions citoyennes, l'impératif demeure.

Le second est que le déficit démocratique a un coût qui rejaillit sur les déficits des comptes publics ou des comptes sociaux. Ce constat n'est pas nouveau : quand, le 25 mai 1968, le Premier ministre Georges Pompidou a voulu tourner la page des événements de mai 68, qui étaient aussi une crise de la démocratie, il a consenti une réévaluation de 35 % du SMIC et de 10 % pour les autres salaires, concession qui ne fût d'ailleurs pas immédiatement suffisante pour mettre fin à la grève et qui n'était certainement pas dans l'épure de ses convictions économiques. La loi d'avril 2023 a été adoptée selon une procédure dont le Conseil constitutionnel a certes dit qu'elle n'était pas contraire à la Constitution mais qui reste entachée, aux yeux de l'opinion, d'une absence de débat approfondi et de vote formel, et donc d'une présomption de déni de démocratie. C'est pour ça qu'aujourd'hui la capacité de l'exécutif à faire adopter un budget, qui permette aussi d'engager une réduction des déficits publics, reste dépendante de son aptitude à ouvrir une piste renouvelée s'agissant de la réforme des retraites, qui aura un coût dans un premier temps mais qui demeure la condition sine qua non du retour à un processus politique maîtrisé et négocié.

Tout postulant aux fonctions de Premier ministre ainsi qu'à la fonction suprême devrait impérativement relire la préface de Michel Rocard au « Livre blanc » de 1991, accessible librement sur notre site.

[Programme détaillé du colloque du 28 novembre](#)

[Pour consulter la préface au "Livre blanc" sur les retraites](#)

Échos

En 2026, plus que jamais, l'association MichelRocard.org a besoin de votre soutien



En 2026, année qui marquera le dixième anniversaire de la disparition de Michel Rocard, notre association a de grands projets pour honorer sa mémoire et rappeler son message, celui d'un Premier ministre réformateur, d'un responsable politique qui a toujours choisi le langage de la vérité, de la responsabilité et de la raison et aussi d'un socialiste qui a toujours cherché à réconcilier l'aspiration à la justice sociale avec la modernité.

Nous projetons une importante manifestation en juin prochain sur le thème : « L'art du compromis selon Michel Rocard » et l'édition d'un livre regroupant les textes les plus emblématiques de la pensée de Michel Rocard. Nous espérons aussi voir aboutir l'inauguration de la place Michel-Rocard à Paris, la diffusion sur une

chaîne nationale du documentaire de Jean-Michel Djian ainsi que la publication d'une thèse sur "La galaxie rocardienne". Enfin, nous travaillons à la réalisation d'une exposition, d'une vidéo pour le présenter à ceux qui ne l'ont pas connu ou qui l'auraient oublié ainsi qu'à un hommage à Monticello, en Corse.

Notre association agit avec des moyens modestes, n'a ni locaux, ni salariés, et fonctionne essentiellement grâce au bénévolat. Mais **pour mener à bien ces projets et poursuivre notre action, nous avons impérativement besoin de trouver rapidement plusieurs dizaines de nouveaux donateurs.**

C'est parce que vous recevez chaque mois notre lettre électronique « Convictions » et que nous espérons qu'elle suscite votre intérêt que nous vous adressons cet appel.

Notre association étant reconnue comme organisme d'intérêt général, **chaque don ouvre droit à un avantage fiscal de 66 %, dont vous pourrez bénéficier dès le mois de janvier prochain** : ainsi, un don de 150€ ne vous coûte en réalité que 50€.

Pour devenir donateur, vous avez trois possibilités :

- Simple, par un clic sur le lien ci-dessous « Je soutiens financièrement MichelRocard.org », qui vous renverra vers le site de notre partenaire HelloAsso ; votre reçu fiscal sera édité instantanément ;
- Classique, par un virement bancaire sur notre compte : IBAN FR76 3000 4028 3700 0107 2606 294
- Traditionnelle, par un chèque à l'ordre de « association MichelRocard.org » adressé 12 cité Malesherbes 75009 Paris.

Pour faire un don, cliquez sur ce lien

Vendredi 28 novembre, notre colloque : "Identité, souveraineté et interdépendances : l'approche de Michel Rocard"

Parce qu'il s'est constitué dès l'origine dans une dimension internationale, le mouvement socialiste a toujours éprouvé des difficultés à intégrer les problématiques liées aux identités nationales. Ce fut vrai au tournant du XIXe et du XXe siècle face aux forces centrifuges à l'œuvre dans les Empires centraux, vrai aussi bien entendu lors de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, vrai encore face au mouvement de décolonisation dans la seconde moitié du XXe siècle.

La globalisation des échanges intervenue depuis une cinquantaine d'années a accentué les pertes de repère et contribué à développer, sur tous les continents, les revendications identitaires, notamment de ceux qui se sentaient les laissés pour compte de cette mondialisation. L'incapacité à y répondre explique en partie le déclin de la social-démocratie européenne.



À l'instar d'un Jean Jaurès qui considérait que « la patrie n'est pas une idée épuisée, c'est une idée qui se transforme et s'agrandit », Michel Rocard a, pour sa part, toujours mis en avant une approche singulière de la question des identités, de la souveraineté et des interdépendances. L'auteur de *Décoloniser la province* (1966) accordait naturellement une importance majeure à la dimension culturelle et historique des identités mais considérait tout aussi essentiel l'enjeu de la subsidiarité : « vivre, travailler et décider au pays », selon le mot d'ordre qui fit florès dans les années 70, n'était pas selon lui antagoniste d'un État national fort et d'une Europe puissance, dès lors que chaque échelon n'exerçait que les compétences qui avaient besoin d'un horizon plus large pour être mieux exercées.

Sa volonté de mener ce qu'il appelait « la bataille pour l'organisation de la planète », c'est-à-dire pour une mondialisation régulée par des organismes et des procédures de puissance publique, n'était nullement exclusive de la reconnaissance du sentiment d'appartenance à une collectivité capable de maîtriser son propre destin. De ce point de vue, il adhérait pleinement à la définition que Jean-Marie Tjibaou avait donnée de la souveraineté : « la capacité de négocier les interdépendances ». C'est dans le même esprit qu'en 1979, lors du premier référendum sur la souveraineté du Québec, il rédigea à la demande du Parti Québécois un argumentaire destiné à contrer les arguments des conservateurs qui mettaient en avant l'exemple de l'Union européenne ; dans cette note, il expliquait que « les autorités publiques ont besoin, lorsqu'elles ont des décisions lourdes à prendre pour préserver l'avenir et surtout si ces décisions touchent à la souveraineté, d'un enracinement profond dans l'identité collective, seule légitimation solide de cette souveraineté. »

C'est cette articulation originale entre identité, souveraineté et interdépendances que ce colloque se propose d'analyser en partant de trois moments qui ont marqué le parcours politique de Michel Rocard : la Nouvelle-Calédonie, le Québec et l'Europe.

[Programme détaillé du colloque du 28 novembre](#)

[Lien d'inscription au colloque \(inscription gratuite et obligatoire\)](#)



50 ans de vie politique pour Michèle André, célébrés à Clermont-Ferrand

Le 3 octobre dernier, la section PS de Clermont-Ferrand a célébré les 50 ans d'engagement politique de Michèle André, figure majeure de la gauche locale, ministre des Droits des femmes de Michel Rocard (1988-1991), ancienne vice-présidente du Sénat et administratrice de l'association MichelRocard.org

[Pour retrouver le numéro de "Convictions" de mars 2025 sur l'action de Michèle André au secrétariat d'Etat aux droits des femmes](#)

Félicitations à Jérôme Saddier, chevalier dans l'ordre national du Mérite

Ancien membre des clubs Forum, qui regroupaient les jeunes rocardiens, Jérôme Saddier, actuellement président du Crédit coopératif et très engagé pour l'Economie sociale et solidaire, a reçu en octobre des mains du préfet de la région des Hauts-de-France les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite.



Une date, un moment

Genèse d'un girondin : le stage de Michel Rocard comme élève de l'ENA dans l'Yonne en 1956



Couverture du rapport de stage de Michel Rocard à la préfecture de l'Yonne, décembre 1956

Si l'engagement de Michel Rocard pour ce que l'on n'appelle pas encore la décentralisation éclate au grand jour avec le rapport *Décoloniser la province* en 1966, c'est en réalité le résultat d'une réflexion d'une dizaine d'années.

Entré à l'École Nationale d'Administration en 1955, promotion « Dix-huit Juin », Michel Rocard effectue son stage de première année dans l'Yonne en 1956. Les futurs diplômés doivent en effet effectuer un stage de deux mois, dit de « dépaysement », et Michel Rocard se trouve donc envoyé dans ce département de la Bourgogne, tout en devant jongler avec une vie familiale encore parisienne (il est père de Sylvie, née la même année, et son épouse, Geneviève Poujol, attend un second enfant, Francis, dont la naissance a lieu pendant le stage). C'est pour Michel Rocard une découverte comme il le confie dans son rapport de stage : « Malgré sa proximité de la région parisienne, le département de l'Yonne, essentiellement rural, se présente sous un jour très nouveau pour un jeune

produit de la civilisation urbaine[1] ». Il n'hésite pas à qualifier le territoire, en pleine désertification, de « sous-développé ». Michel Rocard y remarque en particulier la faible industrialisation de ce département, resté très rural.

Son maître de stage, le préfet Yves Cazaux – ancien membre du cabinet de François Mitterrand au ministère de l'Intérieur, après avoir été préfet de la Nièvre – lui donne une large autonomie, Michel Rocard soulignant qu'il a été complètement intégré à l'administration de la préfecture : « j'étais moins un stagiaire qu'un agent de l'administration et cela facilitera certainement beaucoup la suite de mon travail à la préfecture de l'Yonne[2] ».

Michel Rocard fait très bonne impression à l'équipe locale, comme en témoigne Pierre Racine, directeur des stages à l'ENA, dans son rapport de visite : « Il a fait la meilleure impression, il est très franc et indépendant, avec, cependant, un sens de la discipline et de la hiérarchie[3]. »

Le jeune énarque y découvre les enjeux de l'aménagement territorial. La préfecture se mobilise en particulier pour favoriser les équipements collectifs, en particulier l'irrigation et le remembrement des terres. Pour permettre une montée en compétence des agriculteurs, le préfet Cazaux s'attelle au renforcement de l'enseignement technique agricole. Michel Rocard rencontre aussi les milieux économiques locaux, dont le président de la chambre de commerce du département, le père de Jean-Pierre Soisson, son futur ministre du Travail et maire d'Auxerre[4].

Constatant un déficit d'activité pour une partie de la population, son mémoire de stage est consacré à l'étude de l'emploi et de la main d'œuvre disponible dans ce département encore très rural[5]. Son propos s'inscrit dans une démarche de planification pour faire participer le département à la croissance nationale et y assurer le plein emploi. Il montre surtout les limites d'application de plans conçus au niveau national, sans prendre en compte les données spécifiques du terrain local. Il plaide également pour l'amélioration des statistiques précises de l'emploi à l'échelon départemental, s'appuyant notamment sur les travaux d'Alfred Sauvy. C'est un regard profondément

humaniste qu'il porte sur l'économie : « Les hommes étant en définitive la source de toute richesse, cette constatation peut permettre aux autorités responsables et aux milieux industriels d'envisager dans le proche avenir une amélioration de l'activité économique générale du département ». Il cherche ainsi à favoriser la modernisation économique pour empêcher le départ sur Paris de la jeune génération issue du baby-boom.

Dans son compte rendu de stage, il évoque aussi l'organisation du spectacle « son et lumière » de la basilique de Vézelay qu'il a en bonne partie mise en œuvre, réunissant 2500 personnes, s'occupant tout particulièrement des relations presse, ainsi que du service d'ordre, ce qui a sans doute été utile au futur dirigeant du PSU, en particulier en mai 68[6]. Le journal *Le Monde* rend compte de ce spectacle, en bonne partie dû à Rocard qui n'en est pas peu fier dans son rapport, qui n'a rien à envier au Puy du Fou :

« Les jeux de lumière réglés avec un soin et une efficacité dignes d'éloges restituaient quantité de proportions, de volumes, de surfaces, que la lumière du jour dérobe à l'observateur le plus attentif. La lumière artificielle peut seule décidément à la fois décaper la pierre et la faire vibrer comme un être vivant ; elle seule pouvait nous la faire apparaître, éclairée de l'intérieur comme une immense châsse d'or remplie de toutes les reliques de la chrétienté. Menés à l'inférieur de l'église, les invités furent conviés à admirer sur le tympan du narthex l'admirable Christ en majesté, dont les projecteurs semblaient montrer du doigt, comme ferait un maître d'école, le visage olympien et la main étendue sur les apôtres. Quand les portes s'ouvrirent, à l'image du sépulcre, au matin de Pâques, les touristes mués insensiblement en pèlerins furent comme happés par l'avenue de lumière bordée d'une double haie de hauts fûts éployés en branches ruisselantes d'or. Cette vision restera sans doute le sommet des Nuits à Vézelay, qui se poursuivront tous les soirs jusqu'au début d'octobre, attirant en grandes foules les pèlerins laïcs de la France d'aujourd'hui[Z]. »

Alors que les rentrées fiscales s'avèrent plus importantes que les dépenses – témoignage d'une époque bien révolue ! – le préfet lui confie aussi un rapport pour les conseillers généraux sur la bonne utilisation de ce surplus. Il privilégie : la réfection et l'aménagement de bâtiments départementaux, l'équipement du service départemental de protection contre l'incendie, l'aide aux constructions scolaires, l'aide aux adductions d'eau, la modernisation du service départemental de protection maternelle et infantile. En cohésion avec une commission du Conseil général, il va surveiller la mise en œuvres de ces actions. Bien qu'il n'ait jamais siégé ensuite dans un Conseil général, cette découverte d'une assemblée à l'échelle locale lui a sans doute servi dans sa volonté d'accroître les pouvoirs des collectivités locales.

Lui qui, vingt ans plus tard, sera amené à diriger Conflans-Sainte-Honorine y découvre aussi le métier de maire et ses difficultés : « Enfin, j'ai accompagné M. le Préfet lors de deux réunions de maires, dans des chefs-lieux de cantons du département. J'ai tiré de ces deux réunions, dont j'avais assuré le secrétariat, de précieux enseignements sur les difficultés que connaissent les magistrats municipaux, premiers responsables devant l'opinion locale des difficultés que bien souvent ils n'ont pas les moyens de résoudre par eux-mêmes ».

Ce stage initie en tout cas Michel Rocard à l'intensité de la vie politique administrative et le prépare sans doute à ses « jours tranquilles à Matignon » :

« L'Yonne a, paraît-il, et aux dires de son Préfet notamment, la réputation d'être un département où il ne se passe rien... Or, en deux mois, outre une réunion du Conseil Général à l'ordre du jour particulièrement chargé, j'ai assisté à une manifestation communiste, une manifestation paysanne, l'organisation d'un spectacle d'audience nationale ; la réquisition de toutes les forces de police du département et de 1500 militaires pour la mise en place d'un service d'ordre extraordinaire et l'organisation d'une campagne électorale pour ne citer que les événements marquants. C'est dire que l'activité du Cabinet a un certain caractère absorbant ». L'élection de Jean Lamale, candidat poujadiste (UFF), avait été invalidée, provoquant une élection législative partielle en juillet 1956, au moment où Michel Rocard fait son stage. C'est une campagne houleuse, le candidat poujadiste criant au complot du « système » contre lui. Il est finalement battu à l'avantage de Jean Chamant, candidat du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), de centre-droit. Michel Rocard a sans doute mieux apprécié l'élection de Jacques Piette, éphémère député socialiste de l'Yonne, avant de devenir maire d'Hénin-Beaumont.



Le préfet Yves Cazaux, maître de stage de Michel Rocard

Le jeune stagiaire obtient 16/20 à son mémoire de stage et la même note au stage en lui-même[8].

Deux ans plus tard, Michel Rocard est admis à l'inspection des Finances, classé premier de sa section. Le préfet de l'Yonne, son directeur de stage, Yves Cazaux, devenu préfet du Gard lui écrit ainsi : « Vous dirais-je qu'à partir du moment où je vous savais à l'Inspection, votre ordre d'entrée me paraissait bien peu de choses, et tout compte fait, vous avez, avec mes compliments renouvelés, ma bénédiction : allez, inspectez et ne pêchez plus ! » (25 octobre 1960).

On peut dire que Michel Rocard a suivi ce conseil !

Pierre-Emmanuel GUIGO,

maître de conférences à l'Université Paris-est Créteil, rapporteur général du conseil scientifique de MichelRocard.org



Son et lumière de Vézelay aujourd'hui

[1] Fonds 680AP, cartons annexes, Compte rendu de stage, 15 juin 1956

[2] Fonds 680AP, cartons annexes, Compte rendu de stage, 15 juin 1956

[3] Cité par : Comité d'histoire de l'École Nationale d'Administration, Cahiers pour l'histoire de l'ENA, Promotion Dix-huit juin (janvier 1956-juillet 1958), La Documentation française : <https://www.vie-publique.fr/files/2024-02/9782111578036-extrait.pdf>

[4] Interview de Jean-Pierre Soisson pour l'Yonne républicaine le 3 juillet 2016 : https://www.lyonne.fr/auxerre-89000/actualites/jean-pierre-soisson-se-souvient-du-premier-ministre-rocard_11986918/.

[5] Fonds 680AP, cartons annexes, Mémoire de stage : Etude du niveau de l'emploi et de la main d'œuvre disponible dans un département rural : l'Yonne, décembre 1956.

[6] Fonds 680AP, cartons annexes, Compte rendu de stage, 15 juin 1956

[7] *Le Monde*, 6 juin 1956.

[8] Comité d'histoire de l'École Nationale d'Administration, Cahiers pour l'histoire de l'ENA, Promotion Dix-huit juin (janvier 1956-juillet 1958), La Documentation française : <https://www.vie-publique.fr/files/2024-02/9782111578036-extrait.pdf>

Parcours rocardien

Eric Lombard : l'unicité de Michel Rocard, c'est sa méthode de gouvernement

J'avais 20 ans quand j'ai entendu Rocard dire qu'il n'y avait pas de « fatalité à l'échec de la gauche ». C'était au soir du deuxième tour des législatives de 1978. Au-delà de la flamme et la sincérité du propos, Rocard venait d'un PSU qui m'avait fait rêver. L'autogestion pouvait apporter une réponse adaptée aux défis des États et des organisations. Mes réflexions sur l'autogestion m'avaient conduit ensuite à rencontrer Claude Germon, le maire de Massy, qui s'appuyait sur la démocratie locale et les comités de quartiers. Il suivait l'exemple des Groupes d'Action Municipale créés à Grenoble par Hubert Dubedout. J'en ai tiré un copieux rapport et des convictions renforcées.

A partir de 1985, la constitution d'une équipe préparant l'élection présidentielle de 1988 m'a donné l'occasion de passer à l'action. Mon ami Bernard Spitz, avec le soutien de mon ancien professeur à HEC Pierre Zémor, est devenu coordinateur des groupes d'experts constitués au QG du 266 boulevard Saint-Germain. Je suis devenu rapporteur du groupe chargé de l'économie, auprès de Denis Piet, puis Jacques Mistral et Pierre-Yves Cossé, avec ensuite le soutien de Roger Godino. Dans ce groupe, avec notamment Daniel Cohen, Gilles de Margerie, Claude Alphandéry, nous avons élaboré le programme qui serait finalement mis en œuvre à Matignon. J'y ai rencontré ces valeureux élus qui entouraient le chef : Claude Évin, Alain Richard, Michel Sapin, Bernard Poignant, Jean-Pierre Sueur, mais aussi Guy Carcassonne, Marisol Touraine ou Jean-Claude Petitdemange. Frédéric Thiriez est arrivé ensuite avec Bernard Vial pour mettre un peu d'ordre dans cette joyeuse bande. Alain Bergounioux était l'intellectuel organique du courant avec son complice Gérard Grunberg. Je veux citer aussi Catherine Le Galot qui assurait le lien avec le chef. Je retiens de cette campagne joyeuse et inspirante un beau dossier publié dans *Le Nouvel Obs* et annoncé en une, « Rocard juge Chirac ». Nous avons aussi popularisé cette évidence énoncée par Daniel Cohen ; la maîtrise du coût du travail entraîne la baisse du chômage.



Eric Lombard lors du colloque "Michel Rocard et la dimension territoriale de l'action publique" organisé en février 2020

Comme chacun sait, Rocard a été nommé à Matignon. A l'initiative de Claude Évin, qui veillait sur les jeunes troupes, je me suis retrouvé quelques mois après placé auprès de Louis Le Pensec, devenu porte-parole du Gouvernement. Cette activité me laissait des loisirs. Gérard Lindeperg, devenu coordinateur du courant, m'a demandé de rejoindre l'équipe dirigeante des Clubs Convaincre et d'être l'éditorialiste de leur lettre. Cela faisait de moi la plume de l'organe politique des rocardiens. Nous étions en pleine bataille contre Laurent Fabius et Lionel Jospin, en prélude au congrès de Rennes de 1990. Michel Sapin, alors président de la Commission des Lois, m'avait été affecté comme commissaire politique. Je lui rendais visite chaque semaine pour qu'il arrondisse mes brûlots. Nous avons même eu l'honneur du dessinateur Jacques Faizant en une du *Figaro*. La rédaction de « Convaincre » y était représentée écrivant « les fabiusiens sont des zébulons arrivistes ». Je participais à l'époque à l'autre réunion du mercredi à Matignon, celle qui rassemblait, en parallèle à la réunion de cabinet présidée par Jean-Paul Huchon, les « poètes » de la tambouille politique. J'avoue conserver un souvenir ému des tirades de Jean-Claude Boulard, le truculent maire du Mans.

Rocard a quitté Matignon en mai, la tristesse du moment a été gommée par un appel de Michel Sapin, nommé ministre délégué à la justice. Il devait terminer l'examen à l'Assemblée du nouveau code pénal voulu par François Mitterrand et m'a nommé à ses côtés conseiller « auprès » du ministre, le graal des cabinets. Sapin m'a demandé de le suivre car j'avais sur la justice un œil neuf. Au vrai je n'y connaissais rien ! Nous avons ajouté à nos missions la révision du code de procédure pénale. Cette révision fut importante car elle supprimait l'inculpation et permettait la présence d'un avocat en garde à vue. Je m'occupais d'en préciser les contours en conduisant la concertation avec les professions concernées. Elle fut finalement adoptée en 1993 alors que nous étions déjà partis à Bercy. Sapin devenu ministre de l'Économie et des finances, nous avons pu faire voter la grande loi de transparence qui porte son nom et aussi gagner la bataille du franc en septembre 1992. Les spéculateurs attaquaient les monnaies européennes, un échec aurait mis en cause le calendrier d'adoption de l'Euro. Cette bataille fut gagnée grâce à la détermination du ministre et le soutien en dernière minute de la très indépendante Bundesbank.

Après la défaite de la gauche en 1993, nous avons continué à accompagner les combats de Michel Rocard notamment dans le cadre du Groupe des Arcs, animé par Roger Godino. Ce groupe informel continuait le travail des experts réunis en 1985. A l'aube des années 2000, Rocard s'est cherché un successeur politique. Dominique Strauss-Kahn prit le relais dans une émouvante cérémonie de passation, aux Arcs, à l'occasion de la remise de l'ordre du mérite par Rocard à DSK. Ma dernière rencontre avec Rocard eut lieu à l'Élysée en octobre 2015. François Hollande,



Michel Rocard, Eric Lombard et Bernard Spitz lors d'un séminaire du groupe des Arcs

devant la Rocardie rassemblée, lui remit la grand-croix de la Légion d'honneur. Il était en rémission et m'avait dit avec son franc-parler légendaire qu'il aurait dû être déjà mort.

Dans les dernières années de la vie de Michel Rocard, Emmanuel Macron s'en était rapproché. Macron est d'ailleurs intervenu lors du colloque organisé à l'Assemblée nationale le 15 septembre 2016 par MichelRocard.org et la Fondation Jean Jaurès. C'est ce lien qui m'a conduit à le soutenir après que François Hollande se fut désisté.

La pensée et la méthode de Michel Rocard m'inspirent au quotidien. Elle m'ont guidé à la Caisse des Dépôts pendant sept ans. La Caisse est une institution rocardienne par essence. C'est le principal acteur de l'économie mixte, du financement des territoires et donc de la décentralisation, de l'économie sociale et solidaire, de la transformation écologique. J'ai voulu en

augmenter l'efficacité et l'impact. Au ministère de l'Économie et des finances, j'ai accepté un défi qu'on pensait alors inatteignable : faire passer un budget sans majorité. J'étais certain que le dialogue permettrait d'ouvrir un chemin. Nous sommes en effet parvenus à faire adopter le budget pour 2025, avec Amélie de Montchalin, en pratiquant un dialogue ouvert, transparent, sincère, avec tous les groupes représentés à l'Assemblée nationale et au Sénat.

La contribution de Michel Rocard à la vie politique de notre pays est unique. Ce qui est unique, ce n'est pas sa vision de la société, qui est celle d'un social-démocrate éclairé. Son unicité, c'est une méthode de gouvernement adaptée à toutes les situations. Cette méthode compte trop peu de pratiquants hélas, ce qui est probablement la cause principale des difficultés actuelles de la France.

Eric LOMBARD

Administrateur de l'association MichelRocard.org depuis sa création, Eric Lombard a été directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations puis ministre de l'Economie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique (décembre 2024-septembre 2025).

Documents

Michel Rocard face aux jeunes : "La politique, ça vous regarde !"

En exclusivité pour "Convictions", le journaliste et écrivain Pierre BONCENNE retrace son expérience éditoriale avec Michel Rocard

En 2011, le département jeunesse des éditions Gallimard proposa à Michel Rocard d'écrire un livre sur la politique. Il s'agissait d'offrir aux adolescents (de 13 à 18 ans) un panorama rapide et clair sur quelques notions fondamentales telles que l'Etat, la nation, la démocratie, les élections, le gouvernement, le Parlement, la justice, la sécurité, la monnaie, l'Europe, la mondialisation, etc. L'ouvrage au format semi-poche était accompagné d'illustrations divertissantes, y compris des caricatures de l'auteur, signées de El Don Guillermo.

On sait que Michel Rocard n'avait pas 15 ans, lorsqu'en 1945 il décida de s'engager à la suite d'une expérience particulièrement marquante : sa troupe d'« éclaireurs unionistes » (l'équivalent des scouts chez les protestants) participa en région parisienne à l'accueil de déportés survivants, des hommes et des femmes revenus de l'horreur dans un état lamentable. Un moment bouleversant dont le souvenir lui servira de point d'appui dans sa manière d'agir en s'efforçant de toujours combiner la compétence avec un code éthique. Confrontées à d'autres défis, les nouvelles générations devaient se préparer à les affronter en connaissance de cause et Michel Rocard voulait leur



montrer pourquoi la participation à la vie politique sous toute ses formes demeurait impérative.

Diverses raisons, liées surtout à des questions de forme, conduisirent Gallimard jeunesse à demander une remise à plat complète du manuscrit initial, en proposant à Michel Rocard de travailler en ma compagnie. Une assez longue expérience de journaliste et d'auteur m'avait, entre autres, conduit à retravailler beaucoup de textes de nature très différente (le « rewriting » comme on ne devrait pas dire). Pour rester dans le registre du parler vrai, il faut avouer que Michel Rocard, pas du tout ravi de devoir remettre son ouvrage sur le métier, ne m'accueillit pas de façon enthousiaste : malgré mes tentatives d'explication, il ne voyait pas du tout où se situait le problème... En réalité, je crois qu'il feignait de ne pas voir et que cela le barrait de recommencer, voilà tout. Il me fallut donc essayer d'instaurer un climat de confiance entre nous. Par chance, nous avions un ami en commun (l'excellent Philippe Meyer) et, en classe préparatoire au lycée Henri IV, j'avais participé à la renaissance d'une section PSU. Ces deux sésames suffirent pour vite établir un dialogue passionnant avec Michel Rocard qui, dès lors, ne fut pas avare de son temps et me donna la plupart des éléments nécessaires pour mieux adapter son propos à un public de jeunes.



Coriace et fort de son autorité, l'ancien Premier ministre n'acceptait pas facilement de modifier certains passages prévus, en particulier ceux qui lui tenaient le plus à cœur. Non sans raison, il tenait à mettre en valeur la réussite de son action pour rétablir le dialogue entre les deux communautés déchirées de la Nouvelle-Calédonie ; ou alors, il racontait comment, très sensible aux problèmes de la batellerie depuis son élection à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, il avait été à l'origine d'une grande entreprise pour le transport par les fleuves et les canaux : « Voies Navigables de France » (VNF).

Pour autant, il m'a semblé indispensable d'aborder d'autres types de thèmes en prise directe avec les préoccupations quotidiennes des jeunes et, en guise de complément, Michel Rocard accepta alors de répondre à une interview permettant d'aborder bien

des sujets. Citons pêle-mêle la place prise par la télévision dans le débat politique, l'arrivée d'Internet et des réseaux sociaux (il demandait à ce que l'on réfléchisse sur la « belle notion de politesse »), le rôle nécessaire de l'humour comme les marionnettes des *Guignols de l'info* mais avec le péril de la dérision systématique, les limites du téléchargement gratuit, ou le mouvement des « Indignés » auquel il reprochait tout de même l'absence de participation au vote. Précis et sans langue de bois, il se montra particulièrement pédagogique lorsque je lui ai demandé de revenir sur sa fameuse déclaration dont il existait, d'ailleurs, plusieurs versions : « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais elle doit savoir en prendre fidèlement sa part. » Dénonçant à nouveau ceux qui avaient tronqué la deuxième partie de son propos, Michel Rocard détailla de façon concrète quelques unes des raisons économiques ou sociales, démographiques ou morales justifiant sa position équilibrée. Et ce qu'il disait en s'adressant aux jeunes pourrait très bien, aujourd'hui encore, convenir à des lecteurs adultes face aux questionnements liés à l'immigration.

Pierre BONCENNE



Extrait de "La politique, ça vous regarde !" : ce que Michel Rocard disait d'Internet

Q. - Vous reconnaissez donc qu'Internet représente sans doute une chance pour le renouvellement de la vie politique ?

M.R. - Bien sûr, il serait idiot de le nier. Mais, en même temps, je suis un peu inquiet. D'abord, cela va très vite et, souvent, trop vite. Ensuite, sur Internet, on perd l'habitude de manier la langue française correctement. Or, la précision de la langue est une condition absolument nécessaire pour faire passer des messages clairs et perceptibles sur des choses complexes. Enfin, dernier détail : le risque de l'impolitesse. Sur Internet, on a tendance à être vulgaire et à s'engueuler. Certes, cela favorise une certaine familiarité mais, en même temps, il devient plus difficile d'échanger des savoirs et des compétences. Je crois que les jeunes devraient réfléchir à

cette belle notion de politesse, c'est-à-dire à tout ce qui favorise les rapports humaines et qualifie l'entente. Et, en politique, même si on est des adversaires, la politesse joue un rôle important pour la vie en commun. Je dois reconnaître, au passage, que de ce point de vue le Sénat, où j'ai siégé pendant deux ans et demi, me paraît une institution remarquable : on sait y rester polis. D'où la qualité du travail souvent accompli par les sénateurs.

MichelROCARD
.org

J'apporte mon soutien financier à l'Association MichelRocard.org

Païement en ligne possible. Vous recevrez un reçu fiscal (66 % de crédit d'impôt)

Convictions, bulletin de l'Association MichelRocard.org

- S'abonner
- Consulter les numéros précédents

Ce courriel a été envoyé à [[EMAIL_TO]], cliquez ici pour vous désinscrire.

Convictions est édité par l'Association MichelRocard.org.

Directeur de la publication : Jean-François Merle.

© MichelRocard.org. Tous droits réservés. Conformément à la loi 2004-801 du 6 août 2004, modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à Association MichelRocard.org (12 Cité Malesherbes - 75009 Paris) ou écrivez à contact@michelrocard.org